Compte rendu séance du 13 novembre 2012 :

**Mme la présidente.** La parole est à M. Joël Giraud, pour le groupe RRDP.

[**M. Joël Giraud**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/267336.asp)**.** Madame la présidente, monsieur le ministre, mes chers collègues, la mission « Économie » revêt une importance particulière en cette période de crise économique.

Certes, on pourrait considérer qu’elle n’est pas aussi prioritaire que l’éducation, la sécurité ou la police, mais qui pourrait affirmer que le soutien apporté à nos entreprises pour leur développement en France et à l’international n’est pas une priorité absolue ? Il est la condition du rétablissement de nos comptes publiés, d’une amélioration de l’emploi et d’une hausse du pouvoir d’achat des Français. C’est la raison pour laquelle nous tenons avant tout à nous exprimer, au sein de cette mission, sur les actions de l’État en faveur des entreprises et en particulier des PME.

Le groupe RRDP salue en particulier le fait que le Gouvernement ait réaffirmé la nécessité de soutenir le développement international des entreprises. Les crédits sont stables, ce qui n’est pas rien au vu du contexte budgétaire. Surtout, la gouvernance va être revue, avec l’engagement des régions au travers de plans régionaux d’internationalisation et de la future Banque publique d’investissement.

Le groupe RRDP se réjouit également des objectifs ambitieux assignés à l’économie du tourisme, qui a été trop longtemps déconsidérée. On ne peut que se satisfaire de l’action efficace et déterminée de Mme la ministre de l’artisanat, du commerce et du tourisme au vu des objectifs qu’elle s’est fixés : renforcer la filière au travers d’une gouvernance améliorée ; développer des partenariats et des synergies autour d’Atout France, en particulier à l’étranger ; soutenir la réhabilitation de l’immobilier de loisir ; lutter contre les inégalités en promouvant le droit aux vacances pour tous.

Bien entendu, le soutien de l’État aux entreprises ne se limite pas aux seuls crédits de la mission « Économie ». À la suite du rapport Gallois, le Gouvernement a annoncé toute une série de mesures pour soutenir la compétitivité de nos entreprises. Les initiatives qui ont pour but d’augmenter leur compétitivité hors prix sont utiles.

On ne peut s’empêcher d’analyser le budget de cette mission « Économie » à la lumière des 20 milliards d’euros qui devraient être consentis sous forme de crédits d’impôt. Le Gouvernement a clairement pris le parti d’améliorer la compétitivité prix de nos entreprises, ce qui est tout à fait honorable.

Cependant, il est regrettable que, dans le même temps, les crédits du programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme », dont les actions ont justement pour but d’augmenter la compétitivité hors prix des PME, connaissent une baisse aussi élevée. Quelles sont les aides les plus efficaces pour soutenir le développement des entreprises ? La question se pose très clairement.

Le groupe RRDP n’est pas partisan d’une puissance publique qui déciderait à la place des acteurs économiques, loin de là. Le crédit d’impôt, tel qu’annoncé récemment, a le bénéfice de laisser une grande liberté d’action à ces acteurs. Comme le disait M. Gallois lors de son audition en commission, il sera très difficile de mettre en place un système de conditionnalité satisfaisant et d’éviter des effets d’aubaine trop importants.

Au contraire, les programmes d’aides aux entreprises, et en particulier les soutiens financiers directs, permettent de cibler les bénéficiaires. C’est tout l’avantage de ce type de mesures, dont certaines sont associées au programme 134 « Développement des entreprises et du tourisme ». Or ces crédits sont malheureusement en baisse, alors même qu’ils devraient augmenter.

Je pense bien évidemment au FISAC, le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, qui a prouvé son efficacité et qui joue un rôle majeur dans les territoires ruraux. Le fonds a d’ores et déjà connu des diminutions substantielles au cours des dernières années. À l’heure actuelle, nous avons deux ans de stocks de dossiers pour lesquels les collectivités territoriales ou les artisans et commerçants ont fait l’avance. Ce n’est pas acceptable.

Il serait donc plus que regrettable qu’il soit encore amputé de 10 millions d’euros, comme le prévoit le projet de budget, alors même que des efforts beaucoup plus importants vont être faits en faveur de mesures non ciblées dont il est bien difficile d’estimer l’impact économique. Je pense en particulier aux crédits de l’action n° 5 du programme 220, qui sont passés de 17,1 millions d’euros à 31,9 millions d’euros entre 2010 et 2013.

Comme l’ont relevé plusieurs rapporteurs, dont Carole Delga, Alain Fauré et Thomas Thévenoud, le nombre de dossiers en cours de traitement est très important et nécessiterait une revalorisation des crédits du fonds. Nous appelons donc à ce que la dotation du FISAC soit revalorisée. C’est bien là la principale réserve du groupe RRDP sur cette proposition de budget 2013. Nous défendrons un amendement sur ce point.

[**M. Thierry Benoit**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/332228.asp)**.** Amendement justifié !

[**Mme Anne Grommerch**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/343623.asp)**.** Très bien !

**Mme la présidente.** La parole est à M. Gaby Charroux, pour le groupe GDR.

[**M. Gaby Charroux**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/340755.asp)**.** Madame la présidente, monsieur le ministre, chers collègues, les politiques conduites dans le cadre de la mission « Économie » portent sur des enjeux essentiels pour le redressement économique de notre pays. Dès lors, on ne peut que regretter la baisse de plus de 2 % des crédits de cette mission.

Puisqu’il n’est pas envisageable, dans cette courte explication de vote, d’évoquer la multitude des dossiers impactés par les crédits de cette mission, je m’en tiendrai à quelques-uns.

Pour ce qui concerne les crédits alloués au développement des entreprises, nous accueillons bien sûr favorablement la proposition de création de la Banque publique d’investissement. Cependant, nous doutons que le seul soutien à l’investissement des entreprises innovantes et exportatrices, qui sera l’objectif central de la BPI et sur lequel se concentrent déjà les moyens de la présente mission, puisse porter ses fruits sans aucune conditionnalité en matière d’emploi, de formation, de progrès écologique.

En outre, les ressources de la BPI seront assez limitées : certes importante, sa capacité de financement de 40 milliards d’euros est à comparer à l’encours de crédits aux entreprises, qui dépassait les 1 000 milliards d’euros en août dernier. C’est dire, à l’image des budgets que nous examinons, la minceur des moyens disponibles.

Nous pensons qu’il est nécessaire de développer les moyens d’une maîtrise nouvelle du crédit bancaire pour sécuriser l’emploi et la formation et engager ainsi une transition écologique.

En second lieu, j’évoquerai la situation de La Poste. Comme l’a fort bien rappelé la rapporteure pour avis, Michèle Bonneton, la mise en œuvre des missions de service public confiées à l’entreprise n’est pas satisfaisante et les conditions de travail des postiers se dégradent. Le nombre de bureaux de vote diminue considérablement : il est passé de 15 000 en 2004 à moins de 10 000 aujourd’hui. *(Exclamations et rires sur divers bancs.)*

[**Mme Marie-Christine Dalloz**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/332523.asp) et [**M. Christian Jacob**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/1695.asp)**.** Bureaux de poste !

[**M. Gaby Charroux**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/340755.asp)**.** Bureaux de poste, merci, chers collègues, je vois que vous suivez. *(Sourires.)* Leur remplacement par des agences postales communales ou des relais de poste n’est pas une solution, puisque la gamme de services y est souvent plus restreinte.

Nous sommes également inquiets du projet stratégique à l’horizon 2020 présenté par le gouverneur de la Banque de France, qui prévoit de fermer soixante et une caisses actuelles et de supprimer toute implantation dans vingt agglomérations. Par ailleurs, cinquante-quatre succursales sur quatre-vingt-seize sont menacées d’être vidées de leur substance.

Pour finir, si nous nous réjouissons de l’avancée du dossier sur l’intégration des enquêteurs de l’INSEE, nous restons inquiets du montant des moyens affectés à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, qui sont certes stabilisés mais après des années d’une politique de démantèlement dont il est aujourd’hui nécessaire de corriger les effets néfastes. Une incertitude pèse aussi sur les subventions attribuées aux associations de défense des consommateurs, en baisse de 4,6 %,...

[**M. Thierry Benoit**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/332228.asp)**.** Eh oui !

[**M. Gaby Charroux**](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/340755.asp)**.** …tandis que les moyens alloués à l’Autorité de la concurrence se trouvent quant à eux amputés de 5 %.

À l’heure où le Gouvernement annonce la présentation, au premier semestre 2013, d’une grande loi sur la protection du consommateur qui devrait proposer d’introduire l’action de groupe, en faveur de laquelle notre groupe milite depuis des années, d’encadrer le recours au crédit renouvelable et de mieux protéger les producteurs locaux, il ne nous paraît pas très opportun de réduire les crédits des programmes dont la vocation est de mieux garantir les droits des consommateurs.

Vous l’aurez compris, monsieur le ministre, notre principale crainte est que la logique de restriction qui gouverne les arbitrages budgétaires vide de leur substance, voire contrarie les objectifs louables que se fixe le Gouvernement et que nous partageons.

Les menaces qui pèsent sur la qualité du service rendu aux entreprises et à nos concitoyens sont réelles. Elles nous inquiètent et elles ne nous permettront pas d’approuver sereinement les crédits de la présente mission.